

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Première rencontre des chasseurs avec leur nouveau ministre

2 octobre 2018 à Issy-les-Moulineaux

Le 2 octobre 2018, le ministre d'Etat, François de Rugy, accompagné de Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat, a reçu une délégation de la Fédération nationale des chasseurs menée par son Président, Willy Schraen, accompagné des présidents, André Douard, secrétaire de la FNC et Marc Meissel, trésorier adjoint de la FNC, du directeur général, Nicolas Rivet, et du conseiller politique, Thierry Coste.

Lors de cet entretien qui a duré près de 2 heures l'ensemble des sujets a fait l'objet d'un dialogue franc et direct de la part du Ministre comme des chasseurs.

Le premier sujet abordé a été la question du quota des chasses traditionnelles dont les arrêtés ont été récemment signés par le ministre et qui font l'objet d'une incompréhension et d'une opposition ferme du monde de la chasse. Le ministre a décidé de créer immédiatement un groupe de travail entre ses services et ceux de la FNC sur cette problématique des quotas.

Il a été ensuite fait un point d'avancement sur le suivi de la mise en application des décisions prises par le chef de l'Etat sur la réforme du permis de chasser et de la gestion adaptative. Dans la continuité du travail effectué avec le secrétaire d'Etat, Sébastien Lecornu, durant ces derniers mois, le ministre d'Etat a souhaité que l'avancement de ce dossier lui soit à nouveau confié. Celui-ci présidera des réunions de travail à une cadence rapprochée dans les semaines et mois à venir.

Le projet de fusion entre l'AFB et l'ONCFS, évoqué durant cette réunion, fera lui aussi l'objet d'échanges réguliers entre la FNC et le secrétaire d'Etat, Sébastien Lecornu.

En dernier lieu, il a été question des dégâts de sanglier et des risques liés à la fièvre porcine africaine (PPA). Comme à l'habitude, la FNC s'est montrée ouverte à une collaboration soutenue avec l'Etat dans le but de faire diminuer la population de sanglier, là où les effectifs provoquent des dégâts trop importants, et font courir un risque de propagation de la maladie.

